

JUIN-JUILLET 2013

Décès tragique à Alma

Un accident de travail tragique est survenu le 30 avril dernier à l'aluminerie Rio Tinto Alcan à Alma. La métallo Cyndie Lavoie, âgée de 36 ans, a perdu la vie au travail, alors qu'elle tentait de détacher une tige d'anode, prise dans une machine défectueuse. C'est un coup dur pour les confrères et consoeurs d'Alma, qui sortent tout juste d'un lockout difficile de plus 6 mois au cours duquel Cyndie Lavoie avait milité activement.

«Cyndie, c'est la petite sœur que tout le monde rêve d'avoir, la première à lever la main pour aider les autres, toujours enthousiaste et pleine d'énergie. C'est une grosse perte pour le syndicat d'Alma. Avec le conflit, on est

devenu une grande famille, tissée serrée, on perd une sœur», explique le président de la section locale 9490, Hugues Villeneuve.

Une enquête de la CSST est en cours. Nous savons déjà qu'au moins neuf demandes officielles de réparation de la grenailleuse défectueuse ont été formulées depuis octobre dernier. Un accident similaire à celui qui a coûté la vie à Cyndie Lavoie est d'ailleurs survenu en janvier dernier et le travailleur blessé n'est toujours pas revenu au travail. «On coopère à 200% avec l'enquête. On va s'assurer que la lumière soit faite et que justice soit rendue. Depuis octobre que cette situation est dénoncée. Nous sommes très inquiets. Il y a beaucoup de secteurs dans l'usine où on constate des similarités avec ce qui s'est passé. On va être vigilant», a poursuivi Hugues Villeneuve, soulignant que le département où travaillait Mme Lavoie a fait l'objet de coupures de postes.

Cyndie Lavoie laisse dans le deuil son conjoint, sa fille de neuf ans, sa famille et ses confrères et consoeurs de travail. Tout le mouvement syndical est en deuil. Personne ne devrait perdre la vie en essayant de la gagner!



NORMAND BLOUIN

50 000 NON!

Plus de 50 000 personnes ont manifesté le 27 avril dernier à Montréal pour dire «Non au saccage de l'assurance-emploi», à l'invitation de la coalition réunissant à la fois les syndicats, les associations étudiantes, des groupes communautaires, des associations de municipalités, des regroupements de chômeurs, etc.

Plusieurs centaines de métallos étaient du nombre, dont une forte délégation de la section locale 1005 de Hamilton et des gens de régions éloignées du Québec qui ont fait plus de 10 heures de route pour participer à l'événement. Sous un soleil de plomb, deux cortèges sont partis de deux quartiers différents pour se retrouver au centre-ville, devant une scène géante où ont défilé artistes et porte-parole. Le message pour le fédéral était clair: on ne vous laissera pas saccager l'assurance-emploi et faire prospérer l'emploi à rabais.



CLAUDINE GAUCHY



ÉRIC PELLETIER

Cyndie Lavoie

CALENDRIER

Activités de formation

Juin

Enquête d'accident

3 au 5 à Brossard

Réclamation à la CSST

10 au 12 à Sept-Îles

Dates importantes

Rencontre régionale du Nord/Nord-Ouest

6 et 7 juin à Val-d'Or

Rencontre régionale de la Côte-Nord

13 et 14 juin à Sept-Îles

Tournoi de golf

3 août à Ste-Victoire-de-Sorel

BIENVENUE aux nouveaux membres de :

- Les Minéraux Harsco
- Labrador Iron Mines
- Trimax Sécurité
- Prestige Services d'hôtellerie
- Cliffs Natural Resources

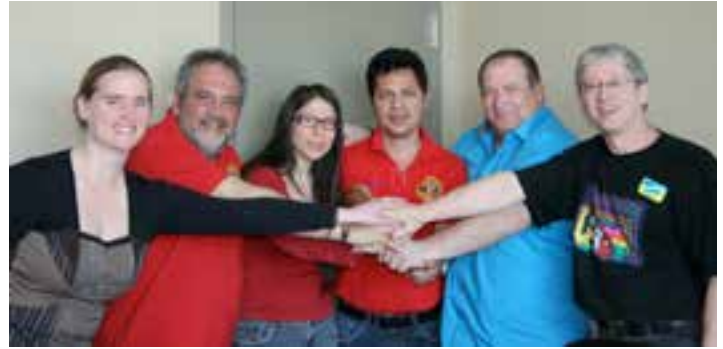


ADHÉREZ À LA PAGE
FACEBOOK
SUIVEZ-NOUS SUR
TWITTER
@METALLOSQC



Une minière canadienne cowboy en Colombie

Les Métallos ont accueilli le 1^{er} mai, journée de la Fête internationale des travailleurs, le président national de l'Union syndicale ouvrière (USO), Rodolfo Vecino et le secrétaire aux affaires internationales, Cesar Loza, qui effectuaient une visite de solidarité. Ils ont dénoncé avec force la pétrolière canadienne Pacific Rubiales Energy, qui produit 40 % du pétrole colombien. Celle-ci est accusée de bafouer les droits des travailleurs, d'utiliser la violence armée pour réprimer la contestation et de former des syndicats patronaux pour éviter la syndicalisation réelle de ses travailleurs. Le syndicat USO fait



appel à notre solidarité pour dénoncer les violations aux droits syndicaux auprès du gouvernement canadien et des investisseurs, notamment des caisses de retraite des travailleurs canadiens qui détiennent des actions de la PRE. Un tribunal populaire sur la Pacific Rubiales Energy se tiendra en Colombie en juillet, appuyé par les syndicats canadiens

et québécois. Rappelons qu'un dirigeant syndical de l'USO, Milton Rivas, a été assassiné le 11 décembre dernier. Seulement en 2012, 35 syndicalistes ont été tués en Colombie. La visite des deux syndicalistes était appuyée par le Projet accompagnement solidarité Colombie (PASC), auquel a contribué le Fonds humanitaire des Métallos.

DES SYNDICALISTES AUSTRALIENS À BÉCANCOUR

Quatre syndicalistes de l'Australian Workers Union (AWU), qui compte 140000 membres, ont rendu visite à la fin avril aux confrères métallos de l'aluminerie Bécancour (SL 9700), pour échanger au sujet des récentes négociations au Québec en vue de celles qui s'amorcent en Australie. La délégation était composée de l'organisateur national Liam O'Brian – qui était déjà venu à Alma en 2012 – ainsi que de représentants syndicaux de l'aluminerie Alcoa de Point Henry, la raffinerie Kwinana et de la raffinerie Wagerupforte. Ces derniers ont rencontré le président de la SL 9700, Clément Masse ainsi que des membres de son exécutif et le coordonnateur régional des Métallos, Réal Valiquette. Huit installations d'Alcoa en Australie seront le théâtre de négociations à partir de l'automne. Les syndicalistes de l'Australie et de Bécancour se sont retrouvés à Pittsburgh le 1^{er} mai pour une rencontre de tous les syndicats d'Alcoa à travers le monde. Ils ont ensuite assisté à l'assemblée des actionnaires d'Alcoa le 2 mai.



CONGRÈS DES MÉTALLOS À VANCOUVER

Non au travail à rabais!

Les politiques conservatrices de Stephen Harper ont été dénoncées abondamment lors du congrès d'orientation du Syndicat des Métallos, qui se tenait du 16 au 18 avril dernier à Vancouver, auquel ont assisté une soixantaine de délégués du Québec.

Le Programme fédéral des travailleurs étrangers temporaires (PTET), qui permet lors de «pénuries de main-d'œuvre» de faire appel à des travailleurs étrangers sur des contrats temporaires de trois ans, y a été vertement dénoncé.

Rappelons qu'une minière chinoise établie en Colombie-Britannique, HD Mining, a exigé lors du recrutement la connaissance du mandarin, écartant d'emblée les

candidatures de travailleurs canadiens pour avoir recours au PTET.

Plus récemment, la Banque Royale a mis à pied des travailleurs, à qui ont demandé de former les travailleurs étrangers temporaires qui les remplaceraient. Sous la pression, le gouvernement conservateur a dû modifier quelque peu le programme des travailleurs étrangers, mettant notamment fin aux dispositions permettant de payer ces derniers 15% de moins que le salaire moyen, empêchant d'exiger la maîtrise d'autres langues que le français et l'anglais et imposant des frais plus importants pour les entreprises.

Jeunes et stratégie

Tout juste avant l'ouverture du Congrès se tenait la conférence de



JOHN DOUGLAS. WWW.STONEPHOTOGRAPHY.CA

La délégation québécoise au Congrès

la «Prochaine génération» réunissant des jeunes métallos. La leader étudiante Martine Desjardins a livré un discours motivant sur l'importance de la mobilisation, dévoilant quelques secrets de la réussite de la lutte étudiante,

tels la préparation de nos batailles et le sacro-saint contact direct avec les membres sur le terrain.

Lors d'un atelier au congrès sur les campagnes stratégiques, le président de la section locale 9490 qui a vécu un lockout l'an dernier, Hugues Villeneuve, a rappelé lui aussi l'importance de semer longtemps d'avance les graines de nos revendications - en l'occurrence dans le cas d'Alma, pour le maintien des emplois de qualité.

Le coordonnateur du recrutement, Mario Denis, a également participé à un atelier sur le recrutement, parlant de l'approche du Québec. Il a insisté sur la nécessaire connaissance de chacun des milieux de travail et des enjeux qui y sont vécus, afin que la syndicalisation puisse apporter des solutions adaptées.

NÉGOS DANS LES AÉROPORTS

Après Québec et les régions, au tour de Montréal!

Les agents de contrôle de la majorité des aéroports régionaux du Québec ainsi que de l'aéroport de Québec ont ratifié de nouvelles conventions collectives. *«Les deux groupes ont maintenant de meilleures conditions que ce qui a été offert jusqu'à maintenant aux agents de contrôle de Dorval, qui est pourtant un aéroport de classe 1. Sécurité doit être responsable et délier les cordons de sa bourse à Dorval»*, explique le représentant syndical des Métallos, Michel Courcy.

La centaine d'agents de contrôle qui travaillent dans les aéroports de Sept-Îles, Baie-Comeau, Val-d'Or, Rouyn-Noranda, Mont-Joli, Gaspé, Îles-de-la-Madeleine auront droit à une augmentation de 11% sur deux ans. À l'aéroport international de Québec, la centaine d'agents de contrôle auront droit à une hausse de 1% à la signature puis à des hausses successives de 2% en janvier 2014 et mars 2015. À terme, le taux horaire d'un agent en haut de l'échelle salariale sera de 20,37 \$ l'heure à Québec ainsi que dans les aéroports régionaux, ce qui est supérieur à ce qui est offert à Montréal. Des audiences à la Commission des relations industrielles se poursuivent sur la définition des services essentiels en cas de conflit à Dorval.

Appel à l'aide des travailleurs du chrysotile

Il est minuit moins une pour les ex-travailleurs du chrysotile. Les prestations d'assurance-emploi ont cessé au début mai et la centaine de métallos toujours sans emploi, généralement peu qualifiés et âgés de plus de 55 ans, se demandent comment ils joindront les deux bouts

«Les patrons préfèrent embaucher quelqu'un de 26 ans plutôt que de 56 ans! Et en plus d'être âgés, nous venons du chrysotile! Le mot est maudit, synonyme de mort lente»

d'ici à ce qu'ils aient droit à une maigre retraite à 65 ans.

Dans une lettre ouverte destinée aux politiciens québécois et fédéraux, le président de la section locale, Luc Lachance, a lancé récemment un vibrant appel à l'aide pour que les gouvernements coordonnent leurs efforts afin de soutenir ces travailleurs, alors qu'ils sont responsables de

l'arrêt de mort de l'industrie du chrysotile.

«Depuis des années, les tenants du bannissement du chrysotile écartent d'un coup de baguette magique la réalité des mineurs. «On aidera les travailleurs, on favorisera la diversification économique», disait-on. Mais la réalité, c'est qu'on se retrouve aujourd'hui devant RIEN! Après deux comités de reclassement, le constat est limpide: pour travailler comme journalier, les patrons préfèrent embaucher quelqu'un de 26 ans plutôt que de 56 ans! Et en plus d'être âgés, nous venons du chrysotile! Le mot est maudit, synonyme de mort lente», explique le président de la section locale qui comptait 300 membres au moment de la fermeture.

La centaine de personnes sans emploi ne demandent pas «la mer à boire». Ils veulent simplement avoir accès à un revenu équivalant au chômage pour «survivre jusqu'à la retraite», soit environ 1900\$ par mois. «C'est peu, mais c'est beaucoup pour notre dignité, pour garder nos maisons, pour aider à éviter des drames.»

Concrètement, il faudrait environ 8 à 9 millions de dollars du fédéral pour compléter ce qu'offre déjà le gouvernement du Québec. Rappelons qu'on n'a pas vu dans la région de Thetford la couleur des 50 millions de dollars de soutien à la diversification économique promis en grandes pompes par le gouvernement conservateur au début de l'automne.



«Il y a environ un an jour pour jour, un de nos confrères s'est suicidé, épuisé de se faire écartier par des employeurs. Nous vivons des drames familiaux importants. Avec d'autres, nous multiplions les visites aux confrères plus fragiles pour chasser les idées noires. Les gouvernements qui ont longtemps soutenu notre industrie et qui la larguent aujourd'hui doivent assumer leurs responsabilités. Aidez-nous avant qu'un autre drame ne survienne», a imploré Luc Lachance.

Traité de Rotterdam

Notons par ailleurs que lors de la dernière réunion des pays membres de la Convention de Rotterdam sur les produits dangereux qui se tenait en mai dernier, il a été reconfirmé que le chrysotile ne serait pas inscrit à la liste des produits dangereux. Voilà plusieurs années que le lobby anti-amiante tente d'y faire inscrire, en vain, le chrysotile.

SAVIEZ-VOUS QUE...

Préservez la langue française

Pour une entreprise de 100 travailleurs ou plus, l'employeur est tenu de mettre sur pied un comité de francisation de six personnes dont la moitié doit être composée de travailleurs.

Les rencontres doivent avoir lieu au moins deux fois par année. Les rencontres sont rénumérées par l'employeur là où il y a une accréditation syndicale. Le mandat de ce comité est de procéder à l'analyse linguistique, mettre sur pied un programme de francisation, en surveiller la mise en vigueur et s'assurer que l'usage du français demeure systématique dans l'ensemble de l'entreprise.

INFO: languedutravail.org



CLÉMENT ALLARD

Luc Lachance, président de la section locale 7649, chez Lab chrysotile

NOUVEAU RÉGIME DE REDEVANCES MINIÈRES

Un premier pas vers plus de transformation

Le gouvernement du Québec a annoncé au début mai des modifications au régime de redevances minières, qui devront toutefois faire l'objet d'un projet de loi soumis à l'Assemblée nationale, un défi pour un gouvernement minoritaire.

Le nouveau régime prévoit l'instauration d'une redevance minimale de 1% sur les premiers 80 millions de valeur du minerai extrait et 4% par après. Par ailleurs l'impôt sur le profit variera de 16 à 28% selon la marge de profit. Notons que les sociétés paieront le plus élevé des deux montants, soit la redevance sur la valeur à la tête du puits ou sur le profit.

Au chapitre de la transformation, les déductions fiscales pour le traitement et la première transformation du minerai (concentration, fonte, affinage, production de

poudre métallique et de billettes, etc.) sont augmentées.

Lors de l'annonce du nouveau régime minier, la ministre des Ressources naturelles, Martine Ouellet, a laissé entendre que la nouvelle Loi sur les mines, en cours de préparation, devrait poser des exigences aux compagnies en matière de transformation.

Dans un communiqué conjoint, la FTQ et les Métallos ont salué l'«effort louable» du gouvernement pour que les Québécois tirent davantage profit des ressources naturelles. «Nous comprenons que le gouvernement a été confronté à une sorte de test de réalité, alors que les prix des métaux sont moins reluisants et que les investissements semblent ralentir. Ce nouveau régime constitue un bon premier pas. Au moins, il n'y aura plus de passe-droit, toutes les minières devront mettre la main dans leurs poches pour exploiter une richesse non renouvelable. Le gouvernement ne



Le nouveau régime sur les redevances survient après le Forum tenu le 15 mars à Montréal, où le directeur québécois Daniel Roy a notamment plaidé pour plus d'exigences en matière de transformation.

doit pas s'asseoir sur ses lauriers en pensant que c'est terminé. Il faut exiger des filières complètes de transformation pour les nouveaux projets miniers et inciter les minières actuelles à transformer», a déclaré le président de la FTQ, Michel Arsenault.

Une hausse de la transformation métallique de 10% au Québec se traduirait par la création de 7500 emplois, selon des données

de la firme KPMG. D'autres juridictions ont déjà montré la voie, comme Terre-Neuve lorsqu'elle a exigé de Vale Inco qu'elle fabrique une usine de transformation du nickel. «Nous attendons avec espoir la nouvelle Loi sur les mines pour que le gouvernement se donne les moyens de ses ambitions. Nous jugerons l'arbre à ses fruits», a conclu le directeur québécois des Métallos, Daniel Roy.

Saviez-vous que votre enfant pourrait gagner une bourse d'étude de 1000\$ du Syndicat des Métallos?



Le Fonds d'éducation du Syndicat des Métallos décerne des bourses à travers le Canada, dont jusqu'à six au Québec, à des élèves qui ont terminé leur secondaire et poursuivent des études au collégial ou dans une école professionnelle (DEP).

On peut télécharger le formulaire d'inscription sur le site Internet www.metallos.org dans l'onglet à droite. Les participants ont jusqu'au 28 juin pour soumettre leur formulaire et une composition de 1000 mots sur un des sujets proposés.

Ça vaut le coup de participer!

«Un autre monde est possible!»

Quelque 60 000 personnes provenant des mouvements sociaux, de la société civile et d'organisations syndicales de partout dans le monde se sont rassemblées au Forum social mondial (FSM) qui se tenait à la fin mars en Tunisie. Sur le thème de la «dignité», des représentants de 4500 organisations ont participé à un intense brassage d'idéaux porteurs de changements vers un autre monde possible. La FTQ ne voulait pas manquer ce grand rendez-vous. Douze militantes et militants de syndicats affiliés de la FTQ, dont Daniel Mallette du Syndicat des Métallos, ont pris part au FSM en compagnie du secrétaire général de la FTQ, Daniel Boyer.

Le Forum Social Mondial a été un lieu privilégié de

débats, d'échange de connaissances, de partage d'expériences sur les luttes contre les politiques néolibérales à travers le monde. *«Ce fut aussi une belle occasion de tisser des liens et de renforcer des alliances avec des syndicalistes de nombreux secteurs d'activités tels que les ressources naturelles de la République populaire du Congo, d'Afrique du Sud, de la Colombie, du Brésil et de la Belgique, ainsi qu'avec des représentants de la société civile»*, souligne Daniel Mallette.

Plus de 1500 ateliers sur un large éventail de sujets ont été tenus. Les syndicats ont été très présents et impliqués. La FTQ, la CSN et d'autres organisations syndicales ont présenté un atelier couru sur le renouveau syndical. Des constats ressortent : nous sommes



DANIEL MALLETTE

Les quelque 60 000 participants au Forum social mondial ont participé à des centaines d'ateliers différents.

mondialement dans le même bateau, nous faisons face aux mêmes ennemis, la société civile prend la rue et nos structures syndicales doivent s'adapter. Au cœur des discussions : la convergence des luttes de la société civile et des syndicats et le développement de plus grandes solidarités.

D'ailleurs, pour la première fois dans un FSM, une déclaration commune en ce sens des syndicats présents a été rédigée à la fin. À suivre.

Pour plus d'information, consultez le blogue de la FTQ au FSM : <http://ftqfsm2013.wordpress.com/>

CONTRATS DE TRAVAIL

Anixter - Lachine

La quarantaine de nouveaux métallos de l'entreprise de distribution de câbles d'acier de Lachine ont conclu un contrat de trois ans qui prévoit des hausses de 0,50 \$ par année. La sous-traitance a été limitée et le travail des cadres balisé. Les règles d'ancienneté ont été instaurées pour l'obtention des postes ainsi qu'une procédure de grief. Une banque de temps a été mise en place pour permettre aux travailleurs de cumuler des journées de congé. Une cinquième semaine de vacances sera ajoutée pour les travailleurs ayant plus de 20 ans de service.

Les Jardins de Montarville - Boucherville

La quarantaine de métallos qui travaillent à la résidence pour personnes âgées Les Jardins de Montarville ont ratifié un contrat de trois ans, qui prévoit des hausses de 2,25 %, 2 % et 2,5 %. Les travailleurs n'ayant pas atteint le maximum de l'échelle auront 1 % de hausse en plus de leur progression salariale. Une banque de temps reporté de trois jours est instaurée et le nombre de congés de maladie est augmenté pour ceux qui ont plus de quatre ans d'ancienneté. L'employeur devra faire installer une douche adaptée dans la

résidence au cours de l'année. Le salaire horaire maximal d'un préposé est de 14,46 \$ et d'une infirmière, de 20,35 \$.

Hôtel Gouverneur - Sept-Îles

La vingtaine de métallos de l'hôtel Gouverneur de Sept-Îles (SL 7065) préposées aux chambres, réceptionnistes et responsables de l'entretien verront leur salaire augmenter de 21 % sur six ans. Une nouvelle journée de congé férié est aussi prévue à la convention. Le contrat prévoit notamment des primes pour les charges de travail supplémentaires pour les femmes de chambre.

Véolia - Saint-Jean-sur-Richelieu

La quarantaine de membres de la section locale 9414 à l'emploi du transporteur scolaire Véolia ont ratifié un nouveau contrat de travail d'une durée de cinq ans. L'entente prévoit des augmentations de salaire de l'ordre de 13,8 % pour les quatre premières années et un réajustement en fonction de l'IPC pour la cinquième année. De plus, les salariés ont obtenu un réajustement supplémentaire de 0,19 \$ l'heure dès la signature de la convention.

SUITE EN PAGE 7

Grève éclair pour une retraite en santé chez Arclin

Les 25 travailleurs de l'usine de produits chimiques Arclin de Sainte-Thérèse ont fait une grève éclair d'une semaine pour un meilleur régime de retraite. Ces derniers demandaient de pouvoir quitter sans pénalité à partir de 62 ans plutôt que 65, étant donné que la plupart des travailleurs n'arrivent pas à rester actifs et en santé jusqu'à leur retraite.

Le régime de retraite a finalement été bonifié dans son ensemble: le montant alloué à la retraite passera d'ici trois ans de 53 \$ à 56 \$/mois/année de service, ce qui représente une hausse de 1080 \$ par année pour un retraité ayant cumulé 30 ans de service. Un nouvel horaire de travail de 8 h à 16 h 30 (5 jours semaine) est par ailleurs instauré pour les travailleurs en fin de carrière qui ne souhaitent plus maintenir le rythme des horaires de 12 heures rotatifs (jour et nuit), sans perte de salaire. Le contrat prévoit aussi des hausses salariales de 2,8 % la première année et 2,5 % pour les quatre années suivantes.



CLAIRANDRÉE CAUCHY

CONTRATS DE TRAVAIL

SUITE DE LA PAGE 6

Les chauffeurs affectés au transport parascolaire verront leur taux horaire passer de 13 \$ à 15 \$, ce taux sera aussi majoré. Une journée de maladie est introduite à partir du 1^{er} septembre. Le lien d'emploi sera mieux protégé en cas de mise à pied, maladie ou accident. Le salaire moyen est de 16,27 \$ l'heure.

Gestion d'actifs Gladu - Marieville

Les travailleurs à l'emploi de ce spécialiste en conception et fabrication d'outils de coupe ont entériné une nouvelle convention collective de cinq ans, totalisant 10,9 % d'augmentations salariales. Ils verront aussi leur REER collectif bonifié: l'employeur cotisera un montant égal à celui de l'employé en fonction du nombre d'années de service. La banque de congés sociaux est bonifiée et le montant alloué aux vacances est augmenté.

Motrec - Sherbrooke

Les 30 travailleurs de cette usine de fabrication de voitures électriques (SL 7531) ont accepté une convention de trois ans. Un ajustement salarial sera effectué dès la signature (intégration de primes au salaire) et des hausses 2,5 % par année seront ensuite appliquées. Les primes pour les quarts de soir et de nuit sont haussées et une cinquième semaine de vacances est accordée à partir de 18 ans d'ancienneté. L'employeur contribuera désormais au Fonds de solidarité FTQ.

Fenergic - Warwick

Les 40 travailleurs de l'usine de portes et fenêtres Fenergic de Warwick (SL 7531) ont ratifié un contrat de 5 ans qui prévoit des hausses de 0,35 \$/l'heure pour les trois premières années et de 0,40 \$ pour les deux suivantes. Les journées de congé de maladie sont transformées en congé mobile et une journée est ajoutée.

Boa-Franc U2 - Saint-Georges-de-Beauce

Les 121 travailleurs de l'usine 2 de Boa-Franc ont ratifié un contrat de sept ans, qui s'étend de la période de 2011 à 2018. Plusieurs primes ont été intégrées dans le salaire horaire. Des améliorations importantes ont été apportées au REER collectif ainsi qu'aux modalités de vacances.

Sears - Saint-Georges

Les 54 travailleurs du Sears de Saint-Georges-de-Beauce, récemment syndiqués, ont ratifié une première convention collective d'une durée de deux ans. Le texte comprend une clause de respect de l'ancienneté, notamment dans le choix des horaires de travail.

General Cable - Malbaie

Un contrat de 5 ans a été ratifié par la soixantaine de métallos de General Cable à la Malbaie, qui prévoit l'octroi

de montants forfaitaires pour les trois premières années, soit de 2000 \$ la première année et 1500 \$ pour chacune des deux années suivantes. La hausse de 1,75 % sera ensuite accordée à la quatrième année suivie d'une autre de 5,2 % à la dernière année. Les régimes de retraite ont été bonifiés, ainsi que plusieurs clauses normatives.

Les Labours - Baie-Saint-Paul

Les 60 nouveaux membres du restaurant Les Labours à l'hôtel La Ferme à Baie-Saint-Paul ont ratifié leur première convention collective. Les salaires augmenteront de 19 % à 25 % au cours de ce contrat de trois ans, selon les classifications. Les salariés à pourboire auront quant à eux droit à un taux de base de 0,20 \$ de plus que le salaire minimum, auquel s'ajoutent les pourboires. Un régime d'assurance collective avec couverture

SUITE EN PAGE 8



CONTRATS DE TRAVAIL

SUITE DE LA PAGE 7

dentaire est instauré, dont la moitié des coûts est assumée par l'employeur. Deux journées de congé mobile seront désormais disponibles. Soulignons qu'un des membres du comité de négociation, le chef cuisinier Olivier Godbout, fera partie du concours de l'émission Les Chefs, diffusée cet été à Radio-Canada.

Quality Suites - Québec

La dizaine de salariés de la réception de l'hôtel Quality Suites de Québec ont accepté un contrat de trois ans, qui prévoit des hausses de plus de 3% par année. Une banque de 8 congés de maladie sera instituée en 2014. Dès la signature, l'employeur cotisera 5% au REER collectif et cette contribution sera haussée à 5,5% en 2014 et 6% en 2015. Les travailleurs âgés de 60 ans et plus et ayant cumulé 20 ans de service auront droit à une prime 1500\$ lors de leur départ à la retraite.

Comfort Inn - Ste-Foy

La quinzaine de salariés de l'hôtel Comfort Inn de

Sainte-Foy ont signé un contrat de trois ans, avec des hausses de salaire annuelles de 3%. L'entente prévoit l'ajout de 6 journées de maladie ainsi qu'une contribution de l'employeur à un REÉR collectif allant de 5,25% à la signature à 5,5% en 2014 et 6% en 2015. En cas de fermeture, les travailleurs à temps plein auront droit à une indemnité de 2000\$ et ceux à temps partiel, de 1000\$.

Confort Inn - Gatineau

Les 20 travailleurs de la réception et de l'entretien de l'hôtel ont signé des contrats de travail de 5 ans, qui prévoient des hausses annuelles de 3%. Une 6^e semaine de vacances après 20 ans d'ancienneté et un rattrapage salarial de 0,75\$/heure à 1\$/heure sur 5 ans font aussi partie des gains obtenus pour ces travailleurs et travailleuses.

Sport Maska- Saint-Jean-sur-Richelieu

Dans cette usine de fabrication d'équipement de hockey, qui a déjà compté 850 membres, les 23 employés

restants, après la délocalisation des activités, ont ratifié un contrat de cinq ans avec des augmentations annuelles de 0,50\$, pour un taux moyen de plus de 20\$ à terme. La prime incitative à la retraite a été bonifiée pour les prochaines années, passant de 300 à 500\$ par année de service à partir de 2014.

Infasco - Marieville

Une entente de cinq ans a été entérinée chez Infasco comportant, entre autres, un montant forfaitaire 1300\$ réparti sur les deux premières années du contrat de travail. Les augmentations salariales seront de 5,2% échelonnées sur les 5 ans de l'entente. De plus, les travailleurs oeuvrant sur les quarts de 12 heures auront la possibilité de cumuler un plus grand nombre d'heures supplémentaires, qui pourra être repris en congé. Cette entreprise située en Montérégie fabrique des boulons. Elle emploie 300 métallos dont le salaire moyen sera de 28\$ l'heure à la fin du contrat.

Soucy Baron - Saint-Jérôme

Les 166 salariés de cette usine de conception et de fabrication de pièces moulées en caoutchouc auront des hausses de 3% pour les cinq prochaines années. Cette usine qui fabrique des rondelles de hockey de Saint-Jérôme connaît présentement une importante expansion.

BULLETIN D'INFORMATION DU SYNDICAT DES MÉTALLOS (FTQ)

Traits d'union

NUMÉRO 229

Bulletin d'information à l'intention des militants et militantes du Syndicat des Métallos (FTQ)

565, boulevard Crémazie Est,
Bureau 5100, Montréal, QC
H2M 2V8

Téléphone : 514 382-9596
Télécopieur : 514 382-2290

www.metallos.org

Directeur des Métallos

québécois : Daniel Roy

Responsable : Clairandrée

Cauchy (ccauchy@metallos.ca)

Correspondants : Jeannot

Bradette, Isabelle Bournival

(Brossard); Alain Frenette

(Montréal); Stéphane Paquet,

(Côte-Nord, Bas-St-Laurent,

Gaspésie, Îles-de-la-Madeleine);

Nancy Thibault, Luc Laberge

(Nord et Nord-Ouest); Philippe

Doré, Jocelyn Rosa (Québec,

Saguenay-Lac-St-Jean)

Collaboration : Daniel Mallette

Personnel de soutien : Roseline

Mongeon, Marlyne Lessard

Tirage : 11000

Premier numéro mars 1983

Imprimé par les syndiqués et

les syndiquées chez

Atelier québécois offset inc.

Dépôt légal à la Bibliothèque
nationale du Québec.

27^e édition du Tournoi de golf des Métallos

Samedi le 3 août,
Club de Golf Le Continental
1567, chemin des Patriotes,
Sainte-Victoire-de-Sorel
Inscriptions: 514 382-9596

